

209C0107
FR0000033003-FS0040

21 janvier 2009

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

TOUAX
(Euronext Paris)

Par courrier du 20 janvier 2009, la société anonyme de droit belge Sofina (31 rue de l'Industrie, 1040 Bruxelles, Belgique) a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 janvier 2009, par suite d'une acquisition d'actions TOUAX sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société TOUAX et détenir 237 500 actions TOUAX représentant autant de droits de vote, soit 5,07% du capital et 4,62% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 4 682 971 actions représentant 5 138 836 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.